



L'eau n'est pas une marchandise (suite)

Régie publique, ou entreprise privée : quels enjeux ?

Dans la suite de notre précédent numéro et dans la perspective du Forum Alternatif Mondial de l'Eau, un point complémentaire sur la gestion de l'Eau en France.

En 1790, pendant la Révolution, la responsabilité de la distribution de l'eau et de la salubrité publique est attribuée aux communes.

En 1902, la loi sur l'hygiène de l'eau détermine les prescriptions relatives à l'alimentation en eau potable et évacuation des matières usées. Les communes sont donc responsables de la gestion de l'eau potable et des eaux usées en France et sont propriétaires des infrastructures, que ce soit en gestion privée ou en gestion publique. En effet, elles peuvent assurer cette responsabilité directement en régie ou la déléguer. Ceci entraîne des coûts de service d'adduction d'eau et d'assainissement excessivement variables.

En France trois entreprises privées se partagent « le marché de l'eau » :

- **Veolia** a été créée en 1853 à Lyon sous le nom de **Compagnie Générale des Eaux**. Rebaptisée **Vivendi** en 1998, elle est scindée en 2000 en deux groupes Vivendi Universal et Veolia Environnement. En 2003, Vivendi et Veolia Environnement ne refont plus qu'un. En 2005, la dénomination **Veolia** est utilisée pour toutes les divisions du groupe (eau, propreté, services énergétiques et transport).

- **Suez** a été créée en 1880 (sous le nom de **Lyonnaise des eaux et éclairage**). En 1997 création de Suez-Lyonnaise des Eaux.

- **SAUR** a été créée en 1933 (**Société d'Aménagement Urbain et Rural**) à Angoulême. SAUR international voit le jour en 1994, suite à un accord entre Bouygues et EDF. Bouygues est le seul actionnaire de 2001 à 2005. En 2006, il vend toutes ses parts. Aujourd'hui les actionnaires sont la Caisse des

Dépôts et Consignations pour 38%, Sédéc Environnement pour 33%, AXA pour 17% et 12% à Cube Infrastructure4.

Le Conseil de la Concurrence note le caractère « peu concurrentiel » du marché. Comment pourrait-il exister une véritable concurrence puisque le marché « privé » est partagé entre Veolia (57 % des parts de marché), Suez (29 %), la Saur (14 %).

En 2008, selon le rapport de l'Eureau, 70% de la population française reçoit de l'eau en gestion privée, 27% en régie et 3% mixte.

En Haute-Vienne, Veolia représentait en 2009 (source Conseil Général) près de 15%, la SAUR, 38% et la gestion en Régie 46%.

Pour ces grands groupes, la France est une référence mondiale, car près des 3/4 de la population paient pour donner d'énormes bénéfices aux actionnaires. D'ailleurs une enquête est en cours sur d'éventuels arrangements du prix de l'eau entre ces différentes entreprises. Le seul but pour ces entreprises est de faire des bénéfices, leur soif d'argent conduit les collectivités locales à revoir leurs contrats pour changer la gestion de l'eau (Paris, Strasbourg, Grenoble...). En effet, les régies n'ont qu'un seul objectif, celui d'acheminer une eau de qualité à tous les robinets à un "prix" aussi près que possible de celui du coût.

Pour ATTAC la gestion en régie n'est qu'une première étape, la finalité est un grand service public, démocratique de l'eau.

MV

Groupe Eau d'Attac 87 : Si vous êtes intéressés par le sujet et voulez participer au groupe, ou si vous voulez organiser un débat sur ce thème dans votre commune, n'hésitez pas à contacter Jacqueline Martin au 05 55 36 71 24 – jline.martin@orange.fr ou attac87@attac.org

Sommaire	Page	Sommaire	Page
Régie publique ou entreprise privée : quels enjeux ?	1	Banque Centrale Européenne	6
CAC 87, premier succès !	2	Pour un Pôle Public Financier ...	6
Deux témoignages de Grèce :	3-5	Vigne OGM	6
Fukushima, un an après...	5-8	Loi sur les Certificats d'obtention végétale	7
Pesticides, ça bouge ?	5	UN PEU DE LECTURES	7-8

CAC 87, premier succès !

En 2011, comme dans d'autres pays d'Europe (Irlande, Espagne, Grèce, Portugal), un **Collectif National pour un Audit Citoyen de la Dette Publique** a été constitué à Paris, à l'automne dernier. Dénomination : « **CAC** », pour « **Collectif pour un Audit Citoyen** »

En déclinaison du National, aujourd'hui, plus de 100 Collectifs locaux ont été créés en France, et, comme nous l'indiquons dans notre n° 72, Attac 87 a milité pour aboutir, le 1er février dernier, à la création du Collectif Haute-Vienne : **CAC 87 Audit-Citoyen**

Pourquoi ? Nous sommes rassemblés pour :

- > Mettre en lumière les origines réelles de la Dette publique.
- > Informer le Citoyen dans une démarche d'Éducation Populaire.
- > Promouvoir l'appropriation démocratique de ce problème par tous les Citoyens, pour qu'ils redeviennent acteurs de leur avenir.

Le CAC National et les CAC locaux ont décidé d'agir, notamment :

En démentant clairement ces affirmations :

Nous vivons au-dessus de nos moyens / Il faut absolument rembourser la Dette / Nous n'avons pas le choix / Il faut rassurer les marchés financiers / Il faut sauver notre triple A

En posant ces questions :

D'où vient réellement cette Dette ? / Les Citoyens l'ont-ils vraiment décidée ? / La Dette a-t-elle été contractée dans l'intérêt général ? / Qui en détient les titres ? / Qui profite de l'austérité ? / Peut-on alléger son fardeau autrement qu'en appauvrissant les populations ? / Les Citoyens peuvent-ils encore délibérer ensemble de leur avenir ? / Qu'est-ce qu'une dette illégitime ?

En décidant de mener des actions

> Organiser et/ou participer activement à des réunions publiques d'information sur la Dette, pour permettre au Citoyen de disposer d'analyses insuffisamment portées par les canaux traditionnels, trop respectueux d'une certaine pensée unique.

> Rechercher toutes informations ou documents permettant de mieux éclairer le Citoyen sur l'endettement réel de la Collectivité dont il dépend (Région, Département, Commune, Hôpital, etc.).

> Interpeller les Élus nationaux et locaux pour les confronter à leurs décisions, leurs choix, leurs votes.

> Publier des documents, écrits ou audiovisuels, synthétiques et accessibles à tous, expliquant les mécanismes et les enjeux.

> Mettre en ligne l'ensemble des ces informations et documents (sites dédiés nationaux et locaux / blogs...).

> Se coordonner avec d'autres initiatives nationales, européennes ou internationales, pour s'inscrire dans un vaste mouvement solidaire et pluraliste, voulant préserver le modèle d'un État social, promouvoir la transition écologique, et repousser la menace de

récession économique qu'imposent les directives de la BCE, de l'UE et du FMI.

Actions du CAC 87 :

Création du CAC 87 Audit-Citoyen le 1^{er} février
Participation aux réunions publiques déjà organisées début 2012, par des Organisations membres du CAC 87, sur le thème de la Dette, à Ambazac / Oradour sur Glane / Nexon.

20 février mise en ligne du blog CAC 87 *

29 février : Organisation d'une soirée-débat, à Limoges qui a réuni 200 personnes environ sur le thème : les origines de la Dette / comment le Citoyen peut-il agir pour mieux la comprendre, et promouvoir des solutions alternatives à celles que veut imposer le monde de la finance.

Quelques unes des dates importantes pour le CAC National, relayées en local :

5-12 mars : semaine de mobilisation décentralisée des Collectifs

31 mars : actions décentralisées « libérons les élections »

7 avril : réunion de coordination des Audits d'Europe à Bruxelles

1^{er} mai : journée d'actions décentralisées

1-15 mai : manifestation des mouvements sociaux européens à Francfort, contre la troïka BCE-UE-FMI.

24 juin : à Paris, rencontre des Collectifs locaux. Cette liste est bien sûr non exhaustive...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

G.D.

liste des membres du CAC national sur le site national

> <http://www.audit-citoyen.org/>

liste des membres du CAC 87 sur le blog >

<http://www.cac87-auditcitoyen.com/>

Le mail du CAC 87 : cac87@audit-citoyen.org

L'adresse postale : « CAC87 Audit-citoyen / Attac 87 / MDH / 37 Rue Frédéric Mistral / 87100 Limoges »



ATTAC 23 : Conférence-débat avec Christian Celdran, membre du conseil scientifique d'Attac, le **mercredi 14 mars à 20h** salle de la Mairie à Guéret dans le cadre de l'audit citoyen de la dette.

Deux témoignages de Grèce :

Le premier de Marie-Laure qui vit là bas depuis 20 ans (courriel à sa sœur Bénédicte qui est membre d'attac 64).

J'ai essayé de t'appeler hier, parce que je sentais qu'il fallait vraiment que je vous dise ce qui se passait à ce moment-là. A lire la une du Monde, vous ne risquez pas la surinformation à propos de la Grèce...

Donc, les chefs des 3 partis soutenant le gouvernement non élu de Papadimos (ex Goldman Sachs, ex gouverneur de la Banque Centrale de Grèce...), à savoir Papandréou (Pasok), Samaras ((Néa Dimokratia, droite), Karatzaferis (Laos, extrême-droite) se sont réunis, pour faire semblant de négociateur (on savait depuis le départ qu'ils diraient oui à toutes les exigences de la Troïka (BCE, UE et FMI).

Résultat des courses : (j'en oublie forcément)

1) suppression des conventions collectives, tout le monde à la même enseigne, élargissement de la dérégulation, emploi à temps partiel, conditions d'embauche spéciales pour les - de 25 ans (voir + bas)

2) baisse de 22% du salaire minimum (le portant à 600 euros bruts; soit env. 480 nets)

cela influe sur TOUTES les primes (enfants, mariage, diplômes...) qui s'ajoutent éventuellement au salaire de base et sont calculées à partir du salaire min.

3) 10% de baisse en plus pour les - de 25 ans (donc salaire de base à 527 euros bruts pour eux, moins de 400 euros net, à condition bien sûr de travailler à plein temps).

4) gel du salaire minimum pour 3 ans (jusqu'en 2015)

5) gel des primes à l'ancienneté tant que le chômage ne sera pas à moins de 10% (les calendes grecques, quoi)

6) baisse de 2% des cotisations sociales en 2012, et de 13% en 2013

7) baisse des grilles des salaires dans la fonction publique (et bien sûr ce n'est pas la première)

8) baisse de 15% des retraites complémentaires (pour toutes les retraites complémentaires, quel que soit le montant total perçu par les retraités)

9) la question des retraites principales reste ouverte

10) baisse de 15% des retraites principales à DEI (équivalent d'EDF), OTE (le téléphone) et dans les banques nationalisées ou semi

11) suppression directe de 15.000 postes dans la fonction publique, et de 150.000 (par non reconduction de postes après retraites, etc...) d'ici 2015.

Les enfants font cours dans des écoles sans chauffage, on attend toujours les livres (mais ça ça paraît franchement anodin comparé à tout le reste), pour faire des examens à l'hôpital, il faut avancer les frais (et être remboursé à 70%, si la caisse de Sécu existe encore à la date du remboursement...) et comme on ne paie pas nos impôts divers (on est imposable à partir de 5.000 euros par an..., + impôt sur la propriété, et bon nombre de Grecs, pauvres par ailleurs, sont propriétaires, etc etc.),... on nous fait une ponction à la source sur nos salaires.

Mon dernier salaire (janvier, sans la ponction automatique d'environ 30euros pour impôts, et avant les baisses annoncées aujourd'hui) était de 758 euros. Byzance, quoi.

Mon loyer est de 320 euros, le fuel est à 1,06 euros le litre, l'essence à 1.69 (dans le meilleur des cas), le pain à 1.60 le kg, les patates à 0.8, le lait à 1.2 ...

Dans les médias, on subit une offensive de propagande incroyable ("c'est dur, mais il faut ça pour se sauver", 'c'est l'occasion de mettre de l'ordre avec tous ces tricheurs" etc...), et ceux, pas nombreux et seulement dans les médias alternatifs, boycottés et censurés systématiquement, qui affirment qu'il faut dire non, refuser ce prêt et tout ce qui va avec, et retourner à la drachme qui nous permettrait enfin de nous remettre debout (parce que tant qu'on est ficelés par la monnaie commune, on ne peut rien faire, sinon être plongés encore un peu plus dans la récession), sont accusés de folie, communisme, enfin bref de tous les maux de l'humanité. Le gouvernement NON ELU et placé là au mépris de la constitution, signe un arrêt condamnant la Grèce pour les 50 prochaines années (ce n'est pas une exagération). C'est systématique, organisé, délibéré, et ça fonctionne.

Les Allemands, après avoir retiré leur demande de placer un proconsul en Grèce (ça a provoqué un tollé, même chez les Allemands!), insistent pour que soit créé un compte spécial, destiné au service de la dette, et géré... par eux (les créanciers). On ne précise nulle part qu'ils veulent, c'est un fait, que ce compte soit alimenté non seulement par le prêt à venir, mais aussi par les recettes de l'Etat, si besoin est.

Ca a un nom: colonisation.

On va monter à Athènes avec Christos, on ne sait franchement pas trop pour quoi faire, encore, je vous tiendrai informés. Je sais que vous faites tout ce que vous pouvez pour faire passer les infos, continuez, c'est la première chose à faire, on a vraiment besoin de votre soutien.

Mediapart publie le discours de **Sonia Mitralia**, fondatrice du groupe "**initiatives des femmes contre la dette grecque**", prononcé le 24 janvier dernier devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg :

Presque deux ans après le début du traitement de choc imposé par la Banque centrale européenne, la Commission européenne et le Fonds monétaire international à la Grèce, son bilan est catastrophique, révoltant et inhumain.

Tout d'abord, même les inspireurs de ces politiques admettent maintenant ouvertement non seulement leur échec patent, mais aussi que leurs recettes étaient dès le début totalement erronées, irréalistes, inefficaces et même contre-productives. En voici une illustration qui concerne non pas une question secondaire mais le cœur du problème, la dette publique grecque elle-même. Selon tous les responsables du désastre grec, si leurs politiques (d'austérité plus que draconienne) s'avéraient efficaces à 100%, ce qui est d'ailleurs totalement illusoire, la dette publique grecque serait ramenée en 2020 à 120% de PIB national, c'est-à-dire au taux qui était le sien... en 2009 quand tout ce jeu de massacre a commencé! En somme, ce qu'ils nous disent maintenant cyniquement, c'est qu'ils ont détruit toute une société européenne... absolument pour rien!

Mais, comme si tout cela ne suffisait pas, ils persistent à imposer aux Grecs –mais aussi pratiquement à tout le monde– exactement les mêmes politiques qu'eux-mêmes admettent en échec. C'est ainsi qu'on est désormais en Grèce au septième «Mémorandum» d'austérité et de destruction de services publics, après que les six premiers ont fait preuve d'une totale inefficacité ! On assiste au Portugal, en Irlande, en Italie, en Espagne et un peu partout en Europe à l'application de ces mêmes plans d'austérité draconienne qui aboutissent partout au même résultat, c'est-à-dire enfoncer les économies et les populations dans une récession et un marasme toujours plus profonds.

En réalité, des expressions telles que «austérité draconienne» sont absolument insuffisantes pour décrire ce qui est en train de se passer en Grèce. Les salaires et les retraites sont amputés de 50 % ou même, dans certains cas, de 70 %. La malnutrition fait des ravages parmi les enfants de l'école primaire, la faim fait son apparition surtout dans les grandes villes du pays dont le centre est désormais occupé par des dizaines, des milliers de SDF misérables, affamés et en haillons. Le chômage atteint désormais 20 % de la population et 45 % des jeunes (49,5 % pour les jeunes femmes). Les services publics sont liquidés ou privatisés avec comme conséquence que les lits d'hôpitaux sont réduits (par décision gouvernementale) de 40 %,

qu'il faut payer très cher même pour accoucher, qu'il n'y a plus dans les hôpitaux publics de pansements ou de médicaments de base comme des aspirines. L'Etat grec n'est toujours pas capable, en janvier 2012, de fournir aux élèves les livres de l'année scolaire commencée en septembre passé. Des dizaines de milliers de citoyens grecs handicapés, infirmes ou souffrants de maladies rares se voient condamnés à une mort certaine et à brève échéance après que l'Etat grec leur a coupé les subsides et les médicaments. Le nombre de tentatives de suicide s'accroît à une vitesse hallucinante, comme d'ailleurs celui des séropositifs et des toxicomanes abandonnés désormais à leur sort par les autorités. Des millions de femmes grecques se voient maintenant chargées des tâches normalement assumées par l'Etat à travers ses services publics quand ceux-ci n'étaient pas encore démantelés ou privatisés par les politiques d'austérité. La conséquence en est un véritable calvaire pour ces femmes grecques : non seulement elles sont les premières à être licenciées et sont contraintes d'assumer les tâches des services publics en travaillant de plus en plus gratuitement à la maison, mais elles sont aussi directement visées par la réapparition de l'oppression patriarcale qui sert d'alibi idéologique au retour forcé des femmes au foyer familial.

On pourrait continuer presque à l'infini cette description de la déchéance de la population grecque. Mais, même en se limitant à ce qu'on vient de dire, on constate qu'on se trouve devant une situation sociale qui correspond parfaitement à la définition de l'état de nécessité ou de danger reconnu depuis longtemps par le droit international. **Et ce même droit international oblige expressément les Etats à donner la priorité à la satisfaction des besoins élémentaires de leurs citoyens et non pas au remboursement de leurs dettes.**

Comme le souligne la Commission du droit international de l'ONU à propos de l'état de nécessité: «On ne peut attendre d'un État qu'il ferme ses écoles et ses universités et ses tribunaux, qu'il abandonne les services publics de telle sorte qu'il livre sa communauté au chaos et à l'anarchie simplement pour ainsi disposer de l'argent pour rembourser ses créanciers étrangers ou nationaux. Il y a des limites à ce qu'on peut raisonnablement attendre d'un État, de la même façon que pour un individu.»

Notre position, partagée par des millions de Grecs, est claire et nette et se résume au respect du droit international. Les Grecs ne doivent pas payer une dette qui n'est pas la leur pour plusieurs raisons.

Primo, parce-que l'ONU et les conventions internationales –signées par leur pays mais aussi par les pays de leurs créanciers– intiment à l'Etat grec de satisfaire en toute priorité non pas ses créanciers mais plutôt ses obligations envers ses nationaux et les étrangers qui se trouvent sous sa juridiction.

Secundo, parce-que cette dette publique grecque, ou au moins une part très importante, semble réunir tout les attributs d'une dette odieuse, et en tout cas illégitime, que le droit international intime de ne pas rembourser. C'est d'ailleurs pourquoi il faudrait tout faire pour faciliter la tâche de la campagne grecque pour l'audit citoyen de cette dette afin d'identifier sa part illégitime –et non pas tout faire pour l'empêcher, comme l'Etat grec le pratique maintenant.

Notre conclusion est catégorique: la tragédie grecque n'est ni fatale ni insoluble. La solution existe et la répudiation, l'annulation et le non paiement de la dette publique grecque en font partie en tant que premier pas dans la bonne direction. C'est-à-dire, vers le salut de tout un peuple européen menacé par une catastrophe humanitaire sans précédent en temps de paix ...

Sonia Mitralia

Contre l'escroquerie du Mécanisme européen de stabilité et du Pacte budgétaire, solidarité des peuples !

Le traité établissant un mécanisme européen de stabilité (MES) a dernièrement été voté en France, par l'Assemblée Nationale et le Sénat. Son but est de **rassembler des fonds** pour prêter de l'argent aux états et de se substituer au fonds européen de stabilité financière (FESF) créé en 2010. **Son mode de fonctionnement est calqué sur celui du FMI.** Ce sont les états qui abondent ce fonds suivant une quote-part déterminée par la valeur du PIB, la distribution des votes est proportionnelle à la participation au capital, ce fonds travaillera d'ailleurs en étroite collaboration avec le FMI. De plus, l'octroi de l'assistance sera conditionné, à partir du 1er mars 2013, à la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire (TSCG). Ce traité devra être ultérieurement ratifié par les états. Il pose entre autres le principe de l'équilibre des budgets des administrations publiques et porte la limite du déficit structurel autorisé de 1% à 0,5%. **Les budgets nationaux seront placés sous tutelle et les politiques d'austérité institutionnalisées.**

Face aux menaces généralisées du MES et du Pacte budgétaire contre la démocratie et les droits sociaux, Attac se mobilisera dans les semaines et mois à venir, en France et en Europe, pour imposer des référendums sur le Pacte budgétaire.

<http://www.referendum-europe.org/>

Fukushima, un an après...

Lors du groupe d'animation d'ATTAC de février, il a semblé plus que pertinent de rédiger un article sur la catastrophe nucléaire de Fukushima. En effet, à l'heure où vous lirez ces lignes, le 11 mars 2012 devrait être très proche. Soit une année, jour pour jour, après cette terrible tragédie.

Malheureusement, les informations que l'on serait en droit d'attendre du gouvernement japonais et de la communauté internationale sont introuvables. Rien de très clair sur la contamination des divers radioéléments dans l'atmosphère, l'océan, sur la population, les aliments, etc... La rédaction de cet article se transformant alors en un travail très complexe.

Fort heureusement, il est possible d'obtenir des informations grâce à différentes associations telles que l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité de l'Ouest (ACRO), Radioprotection Cirkus, ou encore le blog, actualisé très régulièrement, fukushima.overblog.fr, reprenant des informations émanant d'associations japonaises, ou analysant les documents officiels de TEPCO. La plupart des informations relatées dans cet article provient de ces sources.

L'objectif de cet article est de réaliser une synthèse sur ce qui s'est réellement passé à Fukushima, puis d'essayer de comprendre où en est la catastrophe aujourd'hui, et enfin quelles sont les conséquences de l'accident. Le tout en essayant de supprimer au maximum les éléments techniques...

Brèves

Pesticides, ça bouge ?

Le 13 février 2012, le TGI de Lyon a reconnu la responsabilité de Monsanto dans l'intoxication d'un agriculteur céréalier par un pesticide commercialisé par cette firme. Monsanto a bien évidemment fait appel !

Fin février, des agriculteurs et d'autres professionnels victimes de pesticides se sont postés devant le stand de l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP), au Salon de l'Agriculture. Ils dénonçaient l'emploi des pesticides et leurs impacts. Le ministre de l'agriculture, s'est engagé à réviser les tableaux des maladies professionnelles ...

L'accident de Fukushima

A la suite du tremblement de terre, de magnitude 9 sur l'échelle de Richter, ayant entraîné un tsunami, la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi se trouve en grande difficulté pour fonctionner. Des pannes électriques ont lieu, mettant à mal le refroidissement des cœurs des réacteurs, ainsi que celui des piscines contenant le combustible irradié. Les systèmes de secours (groupes électrogènes et batteries) ne fonctionnent plus également, car ils se sont retrouvés noyés à la suite de la vague de 30m de haut... Très rapidement, des explosions ont lieu dans les bâtiments réacteurs n°1, 2 et 3 (le 4 étant à l'arrêt), et des fumées se dégagent de ceux-ci. Les autorités japonaises, tentant de calmer la population et (surtout ?) la communauté internationale, assurent que ces fumées ne sont pas, ou très peu, radioactives. Selon le gouvernement nippon, la situation était totalement maîtrisée par Tepco (l'opérateur de la centrale), et un retour à la normale devait se produire rapidement. La fusion des cœurs n'aurait été que très partielle et surtout, ils seraient retenus par leur cuve d'acier. Les opérations de refroidissement se déroulaient parfaitement, et dans quelques temps, tout redeviendrait comme avant. Pas la peine de déplacer les populations les plus impactées, ni de les restreindre en terme de nourriture. Bref, une belle gestion de crise !

Pourtant, quelques voix s'élevèrent en contradiction avec le gouvernement japonais (même des membres de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique !). Les panaches de fumées observés étaient bien radioactifs, l'eau de mer aspergée dans les cœurs pour tenter de les refroidir retournait dans l'océan, charriant des quantités importantes de radioéléments, empoisonnant donc tout un écosystème, écosystème à la base de l'alimentation japonaise avec le poisson, les retombées auraient été bien plus importantes que celles présentées sur les cartes officielles, empoisonnant les plantes, les sols, etc., et donc les denrées agricoles (le riz, par exemple), mais également la population, les fusions des cœurs des centrales auraient été totales, relevant le niveau de l'accident à 7 sur l'échelle INES au lieu de 5 initialement. Ce n'est que plus tard que le gouvernement japonais avouera certaines choses...

Les conséquences de la catastrophe

Tout d'abord, nous apprenons le 6 juin 2011 que la fusion des cœurs des réacteurs a bien été totale. Mais pas de panique : la cuve du réacteur (une vingtaine de centimètres d'acier) est intacte, selon les autorités. Mais alors comment se fait-il que l'on a retrouvé de l'iode 131 (radioactif) dans la nappe phréatique située à 15m sous la centrale ? C'est bien que la cuve a été percée, et que le radier (dalle de béton de 8m) aurait connu le même sort. Si la cuve a été percée, le seul responsable ne peut être que le corium, mélange de combustible et de cœur de réacteur, capable de transpercer n'importe quel matériau.

Ensuite, alors que le Japon nous affirme qu'il n'y aucune reprise spontanée de l'activité de fission (phénomène de criticité), on apprend que du Xénon et du Krypton ont été détectés, signes que des réactions en chaîne ont toujours lieu, et que donc, la catastrophe est toujours en cours. Les risques de nouvelles explosions ne doivent donc pas être écartés. Etant donné que ces infos ne proviennent que de citoyens japonais (sur des blogs pour la plupart) peu de médias les relaient. Nous n'en savons donc rien. Ce qui explique peut-être encore plus notre soulagement, lorsqu'on apprend, fin 2011, que les réacteurs sont à l'arrêt à froid. On parle d'arrêt à froid lorsque « l'état du fluide de refroidissement se rapproche de celui qui correspond aux conditions ambiantes de pression et de température », selon l'ASN. Selon les autorités japonaises, l'arrêt à froid n'intervient que pour une température de cœur inférieure à 80°C. Or, selon les données même de Tepco, nous ne sommes pas dans ce cas de figure. En tout cas, cela n'est plus vrai depuis le 11 février 2012. Dans les jours qui suivent, les documents officiels de Tepco annoncent plutôt des valeurs de 93,7°C !

Brèves (suite)

Banque Centrale Européenne

Elle vient d'octroyer un prêt de plus de 529 milliards d'euros, à un taux de 1%, à 800 établissements bancaires. Quelle en sera l'utilisation ? Quels taux seront pratiqués si cet argent sert à financer des crédits ?

Le collectif "Pour un Pôle Public Financier au service des droits !",

auquel Attac appartient, demande qu'une commission d'enquête parlementaire, consacrée spécifiquement aux causes et aux conséquences de la faillite de **DEXIA** (12 milliards d'euros de pertes en 2011 qui s'ajoutent aux 6 milliards perdus précédemment), soit constituée pour déterminer les responsabilités sur ce dossier et qu'elles soient sanctionnées.

<http://pourunpolepublicfinancier.org/>

Vigne OGM

En Août 2010, 60 faucheuses et faucheurs volontaires, venus de toute la France, ont procédé à l'arrachage de 70 pieds de vigne OGM à l'INRA de Colmar. Cet essai de vigne OGM, pratiqué en plein air, avait pour but de résister au court-noué. Le procès s'est déroulé au tribunal de Colmar, fin septembre 2011. Ils ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis. Six d'entre eux, déjà soumis à une peine avec sursis pour des faits comparables, ont été pour leur part condamnés à 1.200 euros d'amende. Le préjudice moral a été évalué au paiement d'un euro symbolique. L'Inra bénéficiera d'une indemnisation de 57 000 euros, soit un montant largement inférieur aux 540 000 euros de dommages et intérêts demandés lors du procès. La vigne incriminée n'était pas une plante-pesticide, mais était conçue pour résister à des virus. D'après Christian Vélot, généticien moléculaire, on a là un véritable réservoir pour la l'apparition et la propagation de nouveaux virus dont on ne maîtrise rien !

Article Christian Vélot

<http://www.amisdelaterre.org/Vigne-transgenique-de-Colmar-quand.html>

Alors que les quantités d'eau mobilisées pour le refroidissement augmentent ! Si on augmente les quantités d'eau, le cœur devrait se refroidir encore plus vite. Si ce n'est pas le cas, c'est que l'activité du combustible perdure, et que donc, le phénomène de fission également. Rien n'est sous contrôle ! Les affirmations du gouvernement nippon avaient déjà du plomb dans l'aile lorsque des vidéos ont circulé montrant, fin 2011, de gigantesques panaches de fumées provenant des réacteurs, alors qu'ils étaient aspergés d'eau... En balançant de l'eau froide sur un corps à 80°C, on pourrait, effectivement, s'attendre à autre chose...

Dans le même temps, on observe entre le 11 et le 12 février une forte augmentation soudaine du césium dans les relevés de retombées radioactives : le césium 134 passe de 4,45Mbecquerel/km² à 98,2MBq/km² et le césium 137 passe de 6,46MBq/km² à 139MBq/km² ! De là à dire que cela provient de l'augmentation de la température constatée dans l'un des réacteurs...

Et pendant ce temps, c'est la population qui subit. Dès le début de la catastrophe, le gouvernement refusa d'évacuer une vaste zone. Au final, la zone d'exclusion correspond à un périmètre de 40km autour de la centrale. Le seuil de la radioactivité dans cette zone est de 2 000 000 Bq/km². Pour comparaison, dans la zone d'exclusion de Tchernobyl, le seuil de la radioactivité était de 500 000Bq/km². Pourquoi ne pas avoir élargi la zone autour de Fukushima Daiichi ? De peur, sans doute, de descendre jusqu'à Tokyo, situé à 250km. Scénario pourtant envisagé au lendemain de l'accident... Plutôt que de désertifier une région pendant un temps (peut-être pour des décennies), on a préféré augmenter le seuil de la radioactivité de 1mS/an (limite tolérée pour la population hors examens médicaux et radioactivité naturelle – ce n'est pas une « ligne de démarcation entre «l'inoffensif» et le «dangereux» », souligne la Commission Internationale de Protection Radiologique) à 100mS/an, soit la limite entre risques sanitaires faibles et moyens... En France, les intérimaires du nucléaire (appelés poétiquement la viande à rem) ne peuvent dépasser les 20mS/an, ce qui est déjà reconnu comme beaucoup ! Au Japon, on laisse des enfants et des femmes enceintes dans ce périmètre hautement contaminé. Selon le gouvernement japonais, l'exclusion d'une plus grande zone n'aurait pas été bonne pour l'image du Japon, ainsi que pour le commerce (Ah ! Sacro-sainte croissance !)

Parlons justement du commerce. Plus exactement d'un des besoins de base qu'est la nourriture. Comme on l'a vu plus haut, la chaîne alimentaire est contaminée. Les déversements d'eau radioactive en mer (20 000 fois la limite annuelle autorisée) ont contaminé l'ensemble des espèces (plancton, poissons et crustacés, ...). Au lieu d'interdire leur consommation, les autorités ont simplement relevé les seuils de contamination. Et ces produits se baladent dans tout le pays ! Il en est de même pour les plantes. Ajouté à la radioactivité ambiante, conséquence directe de la catastrophe de Fukushima, on comprend bien que les Japonais s'intoxiquent également par ingestion.

Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas parler de cet accident au passé. Il persiste. Sur le blog fukushima.overblog.fr, on peut lire le résumé d'une résidente française au Japon, en visite chez des amis dans un village situé à 1,5km de la centrale. Elle y explique le désarroi des familles qui doivent continuer à payer l'emprunt de leur maison en zone d'exclusion, sans y habiter bien sûr, car la catastrophe n'est pas reconnue comme telle ! Elles se retrouvent donc ruinées, sans logement ni moyens, ce qui ajoute encore un peu plus au drame humain en cours. Là-bas, la radioactivité ambiante est comprise entre 100µS/h et 400µS/h. La limite recommandée étant de 1 000microS/h (sans qu'aucune étude épidémiologique n'ait jamais été réalisée...). En une année, si la zone était encore habitée, ce serait donc entre 876 000µS/an et 3 400 000µS/an que la population recevrait de radioactivité. Soit entre 800 et 3 400 fois plus que la dose "normale" !

Pour continuer sur les contrôles réalisés, l'ACRO a effectué des mesures

Loi sur les Certificats d'obtention végétale (COV)

Cette loi a été signée le 28 novembre 2011. Ces certificats confèrent à leurs détenteurs, un droit d'exploitation commerciale de la variété de semence protégée, ce sont des titres de propriété. En contre partie de l'utilisation d'une telle semence, l'agriculteur doit verser une redevance à l'obteneur. Jusqu'à cette loi, l'utilisation libre de semences fermières, issues d'une précédente récolte était tolérée. Cette loi veut proposer un encadrement plus strict. De nombreuses voix s'élèvent contre ce processus de marchandisation du vivant et de dépossession des savoir-faire.

Réunion publique mardi 13 mars sur les semences et la nouvelle loi à Limoges à 20h, Salle JP Timbaud derrière l'Hotel de Ville!... en présence de la FRCIVAM Limousin et de paysans du groupe semences, pour tous les Limougeauds, jardiniers à leurs heures perdues, qui souhaitent en savoir plus !..

UN PEU DE LECTURES

« La faim du monde » de Hugues Stoeckel (éditions Max Milo)

Ce siècle sera celui du plus formidable défi de l'histoire humaine : comment nourrir 9 milliards de personnes sur fond de sevrage énergétique sévère ? Dans quelques décennies, la raréfaction des énergies et minerais fossiles les rendra inabordable pour la plupart de leurs usages actuels, et les renouvelables connus ne pourront pas les suppléer à hauteur, très loin s'en faut. L'agriculture mécanisée, qui a permis à 2 % des agriculteurs du monde de nourrir la moitié de l'humanité, subira un tel rationnement en moyens qu'elle ne pourra que décliner et à terme disparaître. Le dérèglement du climat, le recul des terres arables, l'agonie des sols, la raréfaction de l'eau douce et le dépeuplement des océans achèveront de rendre insoluble le casse-tête alimentaire.

sur les poussières d'aspirateurs dans un rayon de 200km autour de la centrale. Elles sont toutes contaminées aux césiums 137 et 134. Au maximum, ce sont 20 000Bq/kg pour les deux césiums qui ont été relevés, à 50km de Fukushima. Sachant que la radioactivité du corps humain est de 100Bq/kg. A 200km de la centrale, l'ACRO a encore retrouvé 6 000Bq/kg... Des tests sur les urines des enfants ont également été effectués, et chez certains, la contamination persiste...

Il conviendrait également ici de parler des travailleurs sur place qui tentent de faire ce qu'ils peuvent pour stopper cette catastrophe. Au lendemain du 11 mars 2011, ils étaient 800. Mais les doses reçues étaient tellement importantes, qu'ils ne se sont retrouvés plus qu'à 50. Les "50 de Fukushima", comme on peut le lire dans la presse. Au fur et à mesure, d'autres ouvriers sont venus les rejoindre, souvent contre leur gré. Le seuil de tolérance de radioactivité pour eux est passé de 50 à 250mS/an... Soit des doses considérées comme « moyennes » par l'OMS. Selon la Commission Internationale de Protection Radiologique, on considère que pour chaque milliSievert, on comptabilise 60 cancers de plus par million de personnes.

Ce dont il faut bien avoir conscience enfin, c'est que cet accident est encore plus dangereux que celui de Tchernobyl. Tchernobyl, c'était un réacteur. Soit entre 50 et 80 tonnes de combustible. Fukushima, c'est 3 réacteurs, dont un qui fonctionnait avec du MOX (mélange d'uranium appauvri et de plutonium), soit 260t de combustible et 300kg de plutonium (en sachant qu'il faut 8kg de plutonium pour faire une bombe équivalente à celle de Hiroshima !) Et certains ouvriers questionnés par des citoyens avouent toujours craindre une nouvelle explosion...

Stopper la production électro-nucléaire, la seule alternative possible

Pour conclure ce texte, il semble bon de discuter de la sortie du nucléaire. Mais ici, nous n'allons pas disserter pendant 5-10-15 ou 20ans (période à choisir selon le scénario de sortie du nucléaire envisagé). Comme le disait Einstein : « Le nucléaire est la façon la plus diabolique de faire bouillir de l'eau ». Fukushima nous le rappelle une nouvelle fois. Il faut donc cesser le plus rapidement possible cette forme de production d'électricité.

Une solution toute simple existe pour que Fukushima soit enfin la dernière catastrophe atomique : stopper tout bonnement la production électro-nucléaire mondiale. On voit bien qu'à force de repousser l'échéance (inévitabile de toute façon !), la situation empire. Les catastrophes se poursuivent, aucun gouvernement ne promet la sobriété énergétique et les énergies renouvelables de façon cohérente, la France poursuit la promotion du chauffage électrique (convecteurs ou pompes à chaleur désormais pour faire plus écolo) alors que notre réseau commence à être saturé par ces grille-pains, le renforcement de la sécurité n'est que douce chimère, les déchets continuent de s'accumuler, la répression contre les opposants se fait de plus en plus violente, l'opacité autour de l'atome s'épaissit, etc.

Et puis, à quoi sert réellement "le feu" nucléaire (pour reprendre une expression d'Alain Gras) ? A faire tourner la méga-machine thermo-industrielle avide de croissance, de toujours plus, etc ... Un rapide calcul nous montre que la consommation de 65 millions de personnes équivaut à 65TWh/an. Quand on sait qu'en 2010, les énergies renouvelables ont produit 14% des 500TWh électriques français, soit 70TWh/an...

Tant que l'énergie nucléaire existera, on en aura toujours besoin. On ne réfléchira jamais à comment faire autrement. Il en est de même pour les autres formes d'énergies non renouvelables. Fukushima nous prouve pourtant une nouvelle fois qu'il faut apprendre à faire sans. "On arrête tout, on réfléchit"...

A. S.

La faim s'installera sur Terre, porteuse de totalitarismes, de guerres et de mort. Par quelque bout qu'on le prenne, ce dénouement semble inéluctable. Anticipé dès 1945, il aurait pu être évité sans douleur. Des décennies d'expansion désinvolte, sans éthique et sans frein, ne nous laissent désormais qu'une marge infime pour amortir l'effondrement et nous permettre d'entrer sans dommages irrémediables dans l'ère post fossile. Convaincre de la réalité de cet immense péril pour pouvoir y faire face de manière civilisée, telle est l'ambition désespérée de ce livre.

« L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie » de Hervé Kempf (le Seuil)

Dans son dernier livre, Hervé Kempf pose la question qui dérange : sommes-nous encore en démocratie ? Partant du sommet de Copenhague, il nous présente les défis écologiques et sociaux du vingt et unième siècle auxquels ont à faire face les peuples de la Planète. Il nous explique comment le capitalisme nous a entraînés dans la voie de l'oligarchie, pouvoir de quelques-uns qui délibèrent entre eux des solutions qu'ils vont imposer à tous. Ce régime ne parvenant pas à résoudre les problèmes peut aisément dériver vers l'autoritarisme et la dictature. Mais, dans les deux cas, l'objectif sera de maintenir les privilèges des riches au mépris des urgences sociales et écologiques planétaires. Seule, une démocratie vivante peut permettre de trouver des solutions (et sauver la planète !). Car, "tous les hommes possèdent l'art du jugement politique, sans lequel il ne peut y avoir de société civilisée. Non pas à la façon des sondages où l'on interroge au hasard des gens qui n'ont pas réfléchi à la question qu'on leur soumet ; mais comme le résultat d'une délibération, où les citoyens ont entendu les arguments des experts et des autres citoyens, et se sont à l'occasion exprimés".